

# « Choc des savoirs » au collège : Les enjeux des annonces

**Enseignement Moral et Civique : quoi de neuf ? Le président avait annoncé le doublement de l'horaire d'EMC : Une heure d'EMC par semaine au collège ?**



## L'expertise de la FCPE :

Ce doublement n'apparaît pas dans les Dotations Globales Horaires. Il n'y a pas de financement fléché. Pour avoir 1 heure d'EMC par semaine, il faut faire moins d'histoire-géographie, ce qui n'est pas prévu. Donc cela ne pourra être mis en place sous forme de projet (maxi 18h) sous réserve qu'il y ait encore des marges d'autonomie dans les collèges après la mise en place des groupes de niveau

Ce dispositif rentrerait en vigueur à la rentrée 2024 pour les sixièmes, en 2025 pour les cinquièmes, 2026 pour les quatrièmes et 2027 pour les troisièmes.